ELECTION 2026- CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Tu habites Saint-Geniès-Bellevue, tu es en CM1 ou CM2 scolarisé à l'école de la commune,

Rejoins le Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Geniès-Bellevue !

Tu as des idées, des envies, des questions sur ta commune ? Tu souhaites participer aux décisions qui concernent les jeunes ? Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est fait pour toi !

De nouvelles élections auront lieu le 13 novembre 2026. C'est l'occasion de t'engager, de prendre part à la vie de Saint-Geniès-Bellevue !

💡 Le CMJ, c'est quoi ?

Le Conseil Municipal des Jeunes est un espace d'expression, d'échange et de participation citoyenne. Il permet aux jeunes de comprendre comment fonctionne la commune, de devenir un citoyen actif à travers des projets, et de découvrir comment chacun peut contribuer à la vie collective.

🙋 À quoi sert un conseiller jeune ?

En tant que conseiller ou conseillère jeune, tu représentes les jeunes de Saint-Geniès-Bellevue. Tu es à leur écoute, tu recueilles leurs idées et leurs attentes, et tu les fais connaître auprès de la municipalité. Avec les autres membres du CMJ, tu pourras contribuer à de nouveaux projets et à rendre ta commune encore plus agréable à vivre.

🗓️ Combien de temps dure ton engagement ?

Le mandat du Conseil Municipal des Jeunes dure 2 ans.

🌟 Comment candidater ?

Un dossier est à compléter et à rendre à ton enseignante au plus tard le 12 novembre 2026. Tu peux le demander à ton enseignante ou le télécharger sur le site internet de la mairie

Alors, prêt(e) à relever le défi ?